

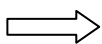
Moyens de formation (par Xavier Baguelin, responsable de formation des juges)

Initialement, la GAM disposait des mêmes moyens que la GAF pour assurer les formations : outils DVD imposés et libres. Puis une logique de travail personnalisée.

Dorénavant, Xavier Baguelin travaille en direct avec David Vallet (directeur de la formation FFG) qui est en train de prendre ses fonctions... d'où in flottement et une difficulté de mise en place (ex : pas de ½ journée de formation prévue pour les recyclages nationaux : pas de moyens mis à la disposition des responsables lors des recyclages).

Rencontre entre Xavier, David Vallet et Daniel Goury (DTN) : une élaboration d'un plan d'actions a été demandée à Xavier (formation et intervention des juges GAM sur le cycle 2009-2012).

- Tournage d'images à partir des DN de Mulhouse 2008 ;
- DVD de recyclage par Zone (ce n'est pas un DVD officiel estampillé FFG) ; mise à jour des outils de jugement sur le site FFG ;
- Fautes les plus courantes (J E) à chaque agrès (outils UEG) : réactualisation envisageable par un travail collectif sur le colloque ;
- Demande du collectif des juges à France Promo Gym d'un vrai logiciel de gestion des examens des juges (Rq : le programme sera figé et définitif contrairement au fichier Excel élaboré par Pascal Mérieux et Antoine Daullet) ;
- Réunion du collectif des juges 5 avec les responsables des juges Zone sur le regroupement à l'INSEP début septembre 2009 : pas de convocation reçue ;
- Colloque des juges : poursuite souhaitée en 2010 mais sous quelle forme ? D'où une renégociation avec la FFG ;
- Examen des juges N4.



Ce sont aux différents comités (départementaux, régionaux) de solliciter la FFG pour obtenir des moyens de formation **officiels** et éviter des bidouillages en tout genre ! Il faut donc provoquer les besoins et les pointer les manques auprès de la formation FFG.

Modalités des formations et examens des juges Edition 2009

Objectif : valider la brochure papier afin de faire la liaison avec France Promo Gym

Banque de questions sous format PDF

- à remettre sous Excel ou Word (pour que chaque responsable de formation puisse préparer l'examen de juge) ;
- disponible sur le site FFG, espace jugement GAM.

Quelques modifications collégiales de la version papier ont été proposées en vue du logiciel définitif de calcul des notes (tous les examens des juges) à proposer à France Promo Gym : cahier des charges.

Logiciel de correction des examens de juge : proposition à France Promo Gym et souhait d'utilisation en décembre 2009.

Examen et recyclage des juges N4

- examen N4 :
 - 12 et 13 décembre 2009 (en même temps que les GAF)
 - A Bourges ?
 - 75 Euros de frais pédagogiques (, pour la Zone, 20 hs de formation assurées par Zone) + 25 Euros d'inscription à l'examen (pour la FFG)
- recyclage N4 :
 - pour les juges non recyclés : entre 15 et 20 personnes
 - fin décembre 2009 : date à confirmer

Portail FFG (par Ph. Dillmann)

Les outils de formation initialement sur le site de Yutz viennent de migrer sur le portail de la FFG, dans l'espace jugement GAM. L'accessibilité se fait avec le n° de la licence et la création d'un compte en extranet.

Les différents outils sont : le code électronique 2009 avec lien vidéo, des QCM (généralités et agrès 2009, par tirage aléatoire), écriture symbolique (vidéos puis questions), reconnaissance de difficultés (il se peut que ce soit encore sur l'ancien code), zone de téléchargement (banque d'examen...), foire aux questions.

L'arborescence du portail actuel est susceptible de changer, sans toutefois en modifier le contenu ci-dessus.

Logiciel Cop 2009 (par Xavier Baguelin)

Ce logiciel a été créé par Robert Van Oort (néerlandais) : c'est un outil très intéressant pour la reconnaissance de difficultés.

Une connexion à Internet est nécessaire pour le fonctionnement du logiciel, sur <http://www.gymexmag.netfirms.com> (puis Go to download), avec inscription obligatoire pour obtenir le téléchargement du logiciel.

WEB TV DARTFISH (par Xavier Baguelin)

L'utilisation de ce site nécessite une connexion internet haut débit. L'inscription est à réaliser sur le site <http://www.dartfish.com/fr/> puis sur Dartfish TV.

Sur le site Dartfish (serveur puissant), un espace de stockage est réservé à la gymnastique.

La forme de présentation est toujours la même, quelque soit les disciplines.

Il permet de récupérer des images et de les analyser ou non.

L'autorisation d'utilisation est donnée par l'administrateur pour un accès limité ou non.

La position dite clé permet d'insérer des commentaires relatifs à la vidéo (seuls les administrateurs peuvent le faire).

Le téléchargement des vidéos est possible ; l'administrateur du site donne l'autorisation ou non du téléchargement.

Ce projet ainsi présenté sera proposé à la FFG qui le validera ou ne le retiendra pas.

L'idée est qu'à l'issue des compétitions, une mise en ligne des vidéos avec ou sans expertise est réalisée à destination des entraîneurs, des juges...

La chaîne FFG TV est en phase de test jusqu'à la fin du colloque de Bourges. Après la FFG décidera de poursuivre ou non avec le site Dartfish (achat d'un espace vidéo de x heures).

Lettre du CT GAM n°23 (par Pascal Mérieux)

Elle est parue le 31/08/2009 sur le site de la FIG :

<http://www.sportcentric.com/vsite/vfile/page/fileurl/0,11040,5187-198444-215667-155716-0-file,00.pdf>

Quelques points de cette lettre restent en suspens, la traduction de l'anglais en français n'ayant pas arrangé la compréhension : Nano et Alain, tous deux sollicités par téléphone, n'ont pas pu répondre à ces difficultés de compréhension. A suivre...

Cotation des imposés (d'après le document de synthèse de Christophe Tranchand, animé par P. Mérieux)

Discussion et proposition (de l'ensemble des juges, de façon quasi consensuelle) de nouveaux aménagements et mesures relatifs aux imposés : proposition au CNS qui prendra sa décision.

SOL

Imposés D à G : temps de 90 sec, avec avertissement à 70 sec et pénalités code FIG après 90 s

ARCONS

Sortie E à l'horizontale

ANNEAUX

Mouvement C : ATR bras totalement fléchis = reconnaissance et pénalité de 0.5 par le JE

SAUT

F et G (Tsukahara) : chute vers l'avant ou appui d'une ou des mains vers l'avant = saut nul (suite à un débat long, passionné, passionnant et douloureux pour certains)

PARALLELES

C secteur 4 : élément dans l'élan

D secteurs 7 et 8 : balancé non sauté 1 pt de pénalité / balancé à 45° sans sauté 2,5 pts de pénalité

F et G : 1 élément non présenté 5 pts de pénalité / 2 éléments non présentés = note finale 0

1 balancé = 1 élément : si non présenté 2,5 pts de pénalité (et non plus une double pénalité à 5 pts

FIXE

C secteur 4 : bascule sans arrêt (l'arrêt est pénalisé de 0,3 pt)

Option 2 : pas d'exigence d'amplitude après la bascule

Jugement

Nous avons repris la saison en trombe... pour certains.

Jugement des DN Mulhouse 2009, par groupe de 4 :

- 10 mouvements ont été jugés par les juges N5 experts
- 10 mouvements ont été jugés par les « colloqueurs »

Afin d'augmenter la banque de données (banque de données illustrées).

Prochain colloque

2^{ème} WE de septembre 2010

A Bourges

Du samedi 11 h au dimanche 14 h : ce temps, « imposé » par la FGG, ne convient pas à l'ensemble des juges.

Réunion d'encadrement le vendredi à 19 h00.

Désigné d'office par le « chef », j'espère avoir retranscrit au mieux les propos des différents formateurs et ne pas avoir perdu le fil conducteur du colloque...

PS : au retour c'est moi qui ai conduit, c'était plus sûr...

@ Bientôt.

Amitiés sportives.

Lionel